

Inventorier pour connaître



SANDRE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vous réalisez une prélocalisation, un inventaire de vos milieux humides, prenez connaissance des dictionnaires.

Les dictionnaires et scénarios d'échanges facilitent le partage de données liées à l'eau à l'échelle nationale. Ils créent un langage commun entre tous les acteurs qui produisent, bancarisent et valorisent des données sur l'eau et les milieux aquatiques dans le cadre du Système d'information sur l'eau (SIE).

En savoir plus

Une prélocalisation et un inventaire de milieux humides est avant tout des **outils de connaissance** du territoire.

A l'internationale

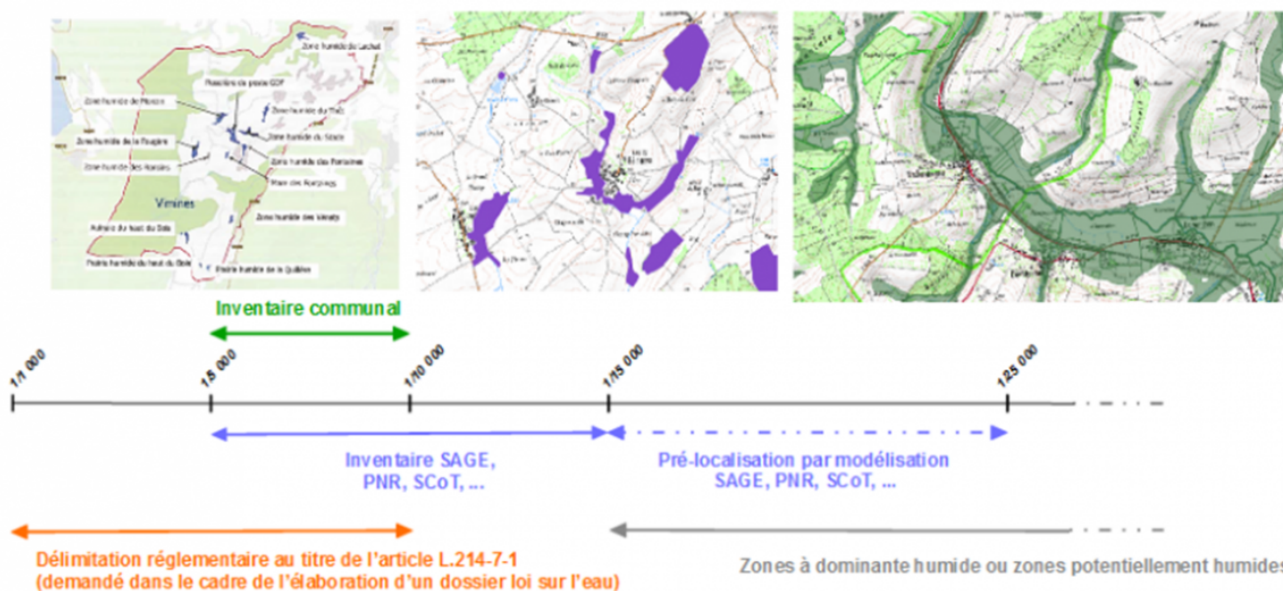


La résolution intitulée "**Cadre pour l'inventaire des zones humides**" adoptée en 2002 à la conférence des parties de la **convention de Ramsar** définit l'inventaire comme " **la collection et/ou la compilation de données de base pour la gestion des zones humides, comprenant une base d'information pour des activités spécifiques d'évaluation et de suivi**".



Le groupe "milieux humides" du ©SANDRE, réunissant des acteurs des territoires et des acteurs institutionnels, fait une **distinction entre prélocalisation - données issues de modèles, et inventaires - données issues du terrain.** (dictionnaire "Description des milieux humides")

Pour réaliser une prélocalisation ou un inventaire, il faut mobiliser **des compétences variées** qui reposent sur **des métiers différents** : écologie, géomatique, cartographie, médiation...



Sources des schémas : « Milieux humides et aménagement urbain », CEREMA, 2015 et Carmen

Les composantes d'une prélocalisation ou d'un inventaire ?

Une prélocalisation ou un inventaire est composé de **données qualitatives et quantitatives** qui peuvent être géo référencées, dans ce cas nous parlons d'informations géographiques.

Les données

La **donnée*** est une **Information*** numérique élémentaire, généralement formatée d'une manière spéciale et existant sous diverses formes : chiffres, textes sur une feuille de papier, bits ou octets enregistrés dans une mémoire électronique, photos, cartes topographiques, géologiques, aéronautiques, marines, forestières, agricoles, etc.), images satellites.

Les informations géographiques

L'information géographique est la représentation d'un objet présent, passé ou futur, localisé dans l'espace à un moment donné et quelles qu'en soient la dimension et l'échelle de représentation.

Dans le cadre d'un SAGE, certains éléments cartographiés peuvent revêtir un caractère réglementaire (relation avec une ou plusieurs règles du règlement).

Exhaustivité d'un inventaire et application de la loi sur l'eau

Un inventaire de zones humides peut tendre vers l'exhaustivité mais en aucun cas l'être car il traite de milieux naturels en constante évolution. Il apporte une information aux différents acteurs d'un territoire mais ne conditionne pas l'exercice de la police de l'eau qui s'applique également en dehors des espaces identifiés dans un inventaire. Cela est valable également pour les cartographies faisant l'objet d'un arrêté préfectoral. (**Circulaire du 18 janvier 2010**)

Pourquoi faire une prélocalisation et/ou un inventaire de milieux humides ?



Une prélocalisation ou un inventaire permet de faire un état des lieux d'un territoire pour identifier les enjeux et définir des objectifs de moyens et de résultats.

- les enjeux liés à l'eau ;

- les enjeux liés à la biodiversité et au paysage ;

- les enjeux liés aux activités socio-économiques.

L'identification des enjeux liés à la gestion des milieux humides est un travail à mener avec les acteurs du territoire. Cela permet d'avoir une réflexion globale et concertée, et de prendre en compte toutes les préoccupations et les problématiques locales.

La réalisation de prélocalisation et/ou d'inventaire de milieux humides résultent le plus souvent de **démarches de planification** : SDAGE, SAGE, SCAP, TVB, ENS, RNR, PLU, SCOT ...

L'objectif visé par les acteurs d'un territoire - eau, biodiversité, aménagement ...- influence la méthode de prélocalisation et/ou d'inventaire utilisée.

Quels sont les grands processus à prendre en compte lors de la construction d'une prélocalisation ou d'un inventaire ?

Comme toute démarche de prélocalisation ou d'inventaire de toute nature qu'elle soit ... cette dernière s'articule autour de trois processus principaux.



1. **La collecte et la production**



2. **La bancarisation et l'analyse des données**



3. La communication et la valorisation

Page mise à jour le 01/08/2022
